



SAINT CYBARDEAUX INFORMATIONS



Cérémonie des vœux
Samedi 18 janvier 2024 à la salle polyvalente



PASSEZ DE BONNES FÊTES

Octobre - Novembre - Décembre 2024

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU

Réunion de conseil du 24 septembre 2024

Présents :

- Monsieur ROY Francis,
- Monsieur ROY Gilles,
- Madame LAVOIX Éric,
- Monsieur BOISUMAULT Philippe,
- Monsieur GASCHET Jean-Marie,
- Monsieur COBERAC Joël,
- Monsieur AUBINEAU Mickaël
- Madame HAZEMANN Magalie,
- Monsieur TRUFFANDIER Bastien.

Absent :

- Monsieur RONDEAU Thomas

Absents Excusés :

- Madame PENNEC Claire,
- Monsieur LAVOIX Jérémy, donne pouvoir à Monsieur LAVOIX Éric,
- Monsieur BOURINET Frédéric, donne pouvoir à Monsieur BOISUMAULT Philippe,
- Monsieur MARIE Fabrice.

Une fois la séance ouverte, Monsieur le Maire, informe le conseil d'une modification de l'ordre du jour. Nous devons prendre une décision modificative concernant la subvention à attribuer à l'école pour le transport scolaire. Cette modification sera placée juste après le premier point : approbation du procès-verbal du 30 juillet 2024.

1. Approbation du dernier procès-verbal du Conseil municipal du 30 juillet 2024

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 30 juillet 2024. Après avoir reçu le procès-verbal, certains conseillers ont apporté quelques des remarques à ce dernier.

2. DM 2024-09-01 : attribution subvention pour sortie scolaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier les opérations suivantes :

Fonctionnement

Article - opération	Objet	Dépenses	Recettes
6588	Autres	- 2000 €	
65748	Autres personnes du droit privé	+ 2000 €	

3. Délibération RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) sous forme de prime mensuelle (IFSE) ainsi qu'une prime annuelle facultative (CIA).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, propose de convoquer rapidement une commission finance afin d'établir les montants envisagés, pour validation lors d'une prochaine réunion de Conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la mise en place du RIFSEEP pour les 8 agents municipaux.

4. Délibération Révision des fermages 2024

Vu l'arrêté ministériel du 17 juillet 2024, la variation de l'indice nationale des fermages 2024 par rapport à 2023 est à 5,23 %, le quintal de blé est égal à 26,72 euros.

Par conséquent,

- Le fermage de Monsieur Michel BOUCHET sera de 137,75 euros.
- Le fermage de Madame Coline BRISSON sera de 50,66 euros.
- Le fermage de l'EARL ROUFFIGNAC sera de 95,26 euros.

Le conseil propose de voir avec Monsieur BOUCHET Michel s'il est d'accord pour que la commune reprenne possession de la parcelle en fermage afin de la valoriser en la transformant en un espace arboré.

5. Délibération Renouvellement du distributeur de pain SUPER U

Sur proposition de Monsieur le maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler la convention avec SA SORODIS SUPER U de Rouillac, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, moyennant une participation financière de 370 € au lieu de 350 euros.

Il convient d'informer la société qu'un grand nombre d'administrés se plaint que la machine ne fonctionne pas depuis plusieurs mois.

6. Délibération Renouvellement du contrat TED 16 (Société de dératisation)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il doit renouveler, ou non le contrat de dératisation avec TED16. Monsieur le Maire présente au Conseil un devis de la SARL Gourdon et fils qui intervient déjà sur la commune pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Ce devis concerne le traitement préventif de dératisation pour 2 passages par an et consommables fournis.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de valider pour cette nouvelle année, le devis de la SARL Gourdon et fils.

7. Délibération formation CPF (Compte Personnel de Formation) d'un agent

Madame DARMOSTOUBE Gaëlle, agent à l'école, souhaite profiter de son CPF (Compte Personnel de Formation) pour passer son permis de conduire. Si la mairie fait l'avance des frais et obtient un remboursement des sommes avancées, alors le conseil ne s'oppose pas au projet. Le secrétariat de mairie va se renseigner auprès de l'organisme compétent, pour la prochaine réunion de conseil.

8. Coffre de l'agence postale communale

Lors de leur dernier passage en début d'année, les agents de la BRINKS ont signifié que le coffre de l'agence postale communale n'était pas assez sécurisé. Normalement, ces derniers doivent avoir un accès au coffre depuis l'extérieur pour le réapprovisionner. À voir si le système actuel est suffisant.

9. Demande d'un nouveau distributeur

Monsieur Piquionne Anthony a fait une demande à Monsieur le Maire pour l'installation d'un distributeur de CBD et de liquide pour cigarettes électronique près de l'actuel distributeur de pain. Il envisage, plus tard, de proposer des jus de fruits issus des producteurs de la région.

À l'unanimité, le conseil refuse le projet.

Un courrier devra être envoyé à l'intéressé pour faire part de la réponse du conseil.

Le Conseil en profite pour demander à Monsieur le Maire si le projet d'un distributeur de pizza sur la commune est toujours d'actualité : pas de nouvelle.

Questions Diverses :

1. Octobre Rose 2024

Monsieur le Maire a anticipé la réunion avec l'achat de parapluies et de fanions à l'occasion d'Octobre rose 2024 pour un total de 95 euros.

Une voix contre ce projet.

2. Convivio Niort

L'agent en charge du restaurant scolaire a signalé que les portions de nourriture proposées sont moindres que celles proposées auparavant. Cependant, depuis le début de la semaine, cela semble s'être amélioré. L'agent va le signaler via un carnet de liaison mis à sa disposition.

3. Point sur les travaux bâtiments à venir

Le chantier de la salle polyvalente effectué par l'entreprise DEDIEU débutera le lundi 07 octobre prochain. La pose de l'interphone par l'entreprise TECHPROELEC devrait débuter dans les prochains jours. Au vu de la configuration des lieux, il n'y a pas d'autres moyens que de passer par la téléphonie. Cela engendre un léger surcoût d'abonnement.

L'opérateur PACETEL a fait parvenir un devis d'un montant de 48 euros TTC. Ce devis comprend les frais de création de la carte SIM qui s'élèvent à 30 euros HT ainsi que l'abonnement avec engagement 12 mois au prix de 10 euros HT par mois.

4. Point sur les effectifs de l'école

Monsieur l'Adjoint aux écoles informe que l'école compte 72 élèves pour cette rentrée 2024/2025. Un rendez-vous avec l'inspectrice académique devrait avoir lieu en décembre.

11 élèves de CM2 partiront l'année prochaine au collège.

5. Vente terrain Madame NUGUES

Depuis plusieurs années, Madame NUGUES met en vente un terrain de 3543 m², à Broute-Chèvres, au prix de 25 euros. La commune en propose 22 euros. 4 lots pourraient voir le jour sur ce terrain, il n'y a pas beaucoup d'aménagement à faire, les réseaux existants déjà à proximité.

Il serait intéressant de voir si la CdC du Rouillacais serait prête à investir comme elle l'a fait sur la commune de Douzat pour créer des logements.

6. Points sur les travaux de voirie réalisés

Tout ce qui avait été prévu a été réalisé par le FDAC sur le budget 2024.

7. Transport bus de l'école

La directrice de l'école a fait parvenir à la mairie le bilan des dépenses liées au transport scolaire.

8. Dépôt de pain

Élisa, adjointe administrative chargée également de l'agence postale, a réalisé un petit flyer afin de promouvoir un potentiel dépôt de pain dans le local de l'agence. Les gens se sont adaptés depuis la fermeture de l'épicerie du Bourg, très peu de réponse pour un achat quotidien de pain, mais plutôt des achats occasionnels. Les horaires restreints d'ouverture de l'agence postale sont souvent utilisés comme un frein pour les administrés.

Monsieur le Maire va se renseigner auprès d'un autre boulanger au sujet de ce dépôt de pain.

9. Mutualisation d'un lamier

Un conseiller évoque le besoin d'un lamier d'élagage pour tailler les haies des chemins communaux. Le prix d'achat étant très élevé, il faudrait voir s'il est possible de mutualiser l'achat de cet outil avec une ou d'autres collectivités aux alentours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

COMMUNIQUES MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie au public
du mardi au vendredi de 14h à 17h30
209 rue des Écoles -Le Bourg- 16 170 SAINT-CYBARDEAUX
Tél : 05.45.21.75.08 - Nouveau mail : mairie@stcybardeaux.fr

Différents moyens d'information sont à votre disposition :

- Site Internet : <https://stcybardeaux.fr>
- Informations Mairie : page Facebook : « Mairie Saint-Cybardeaux »
- Informations locales : Télécharger l'application **Intramuros** sur Téléphone Portable

(n'hésitez pas à les consulter régulièrement)

◀ MODIFICATION TEMPORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC A L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE :

- SECRETARIAT MAIRIE :

La mairie sera **fermée** : **du lundi 23 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025 inclus.**

- AGENCE POSTALE :

L'Agence postale sera **fermée** :

– **du samedi 21 décembre 2024 au samedi 04 janvier 2025 inclus**

(le bureau de Poste de Rouillac reste ouvert et il est à votre disposition durant cette période)

◀ ETAT CIVIL :

Naissance :

Eva BOULESTIER TARDE née le 26 septembre 2024 à Soyaux, d'Estelle TARDE et d'Alexis, Pierre, Joël BOULESTIER, domiciliés le bourg, St Cybardeaux.

- Bienvenue au bébé et félicitations aux parents -



Décès :

M. Benjamin, Julien MIGNON, le 04 novembre 2024 à Saint Genis-d'Hiersac (16).

M. Bruno GACHET, époux de Mme Sylvie, Françoise LAMBERT, le 21 novembre 2024 à Saint-Michel

- Sincères condoléances aux familles éprouvées -



◀ AMÉNAGEMENT PUBLIC :



Un nouvel aménagement PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été réalisé pour faciliter l'accès du stade aux toilettes publics.



← CEREMONIE DES VOEUX :



← RECENSEMENT A PARTIR DE 16 ANS :

Toutes les jeunes filles et tous les garçons atteignant 16 ans sont concernés, ainsi que leurs parents, pour info.

JDC : journée défense et citoyenneté

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

VIE COMMUNALE

◀ RANDONNÉE PATRIMOINE ORGANISÉE SUR LA COMMUNE :

A l'initiative de la commune et en partenariat avec l'Office de Tourisme du Rouillacais, vous aurez la possibilité de participer à la 2ème Randonnée Patrimoine qui aura lieu le :

dimanche 23 mars 2025

Rdv à 9h

Randonnée patrimoine à St Cybardeaux, en compagnie d'une guide-conférencière, Christelle Chenebin.

A la découverte de 5 fontaines, des paysages et de petits villages de la commune.

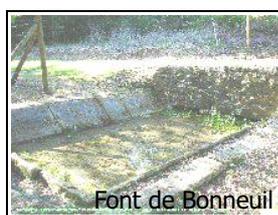
9.5 km

Casse croûte à mi-parcours et suivie d'un moment convivial

RV : Ferme des Bouchauds Tarif : 3€/ gratuit -18 ans.

Sur réservation uniquement au tél ou en ligne

Tél. : 05-45-21-80-05 ou www.tourisme-rouillac.fr



L'information sera disponible à l'avance sur Intramuros et sur le site web de la commune « <https://www.stcybardeaux.fr> ».

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE



La Communauté de Communes célèbre les bébés



Les élus du Rouillacais ont souhaité célébrer les naissances en offrant un coffret cadeau à chaque nouveau bébé né à compter du 1er janvier 2025.

Composée de plusieurs objets, cette boîte « Les petites graines du Rouillacais » est conçue comme autant d'invitations à découvrir les services petite-enfance du territoire.

Vous êtes jeunes parents et souhaitez récupérer votre cadeau ? Prenez rendez-vous avec Stéphanie BARANGER, Coordinatrice enfance-jeunesse, développement territorial (07.56.26.10.63 – coordination@ccrouillacais.fr) pour la remise de celui-ci !

ASSOCIATIONS

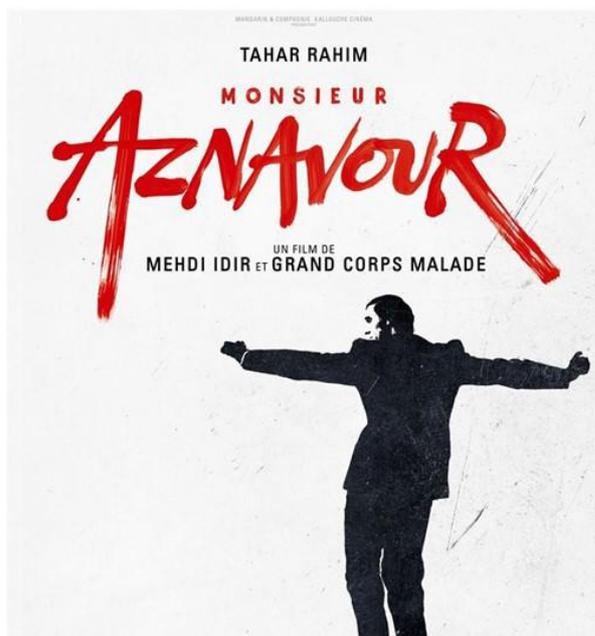
CINE CLUB :

◀ **SAMEDI 21 DECEMBRE – 20h30 – ROUILLAC (Auditorium)**

L'AMOUR OUF

Réalisé par Gilles Lellouche
Avec Adèle Exarchopoulos, François Civil, Mallory Wanecque
Genre Comédie, Romance, Thriller
Nationalité France - Durée 2h40

Les années 80, dans le nord de la France. Jackie et Clotaire grandissent entre les bancs du lycée et les docks du port. Elle étudie, il traîne. Et puis leurs destins se croisent et c'est l'amour fou. La vie s'efforcera de les séparer mais rien n'y fait, ces deux-là sont comme les deux ventricules du même cœur...



VENDREDI 27 DÉCEMBRE

Salle des fêtes (St-Cybardeaux) - 20h30

MONSIEUR AZNAVOUR

Réalisé par Mehdi Idir, Grand Corps Malade
Avec Tahar Rahim, Bastien Bouillon, Marie-Julie Baup
Genre Biopic, Musical
Nationalité France
Durée 2h13

Fils de réfugiés, petit, pauvre, à la voix voilée, on disait de lui qu'il n'avait rien pour réussir. À force de travail, de persévérance et d'une volonté hors norme, Charles Aznavour est devenu un monument de la chanson, et un symbole de la culture française. Avec près de 1200 titres interprétés dans le monde entier et dans toutes les langues, il a inspiré des générations entières. Découvrez le parcours exceptionnel et intemporel de MONSIEUR AZNAVOUR.

Communiqué de Ciné Club

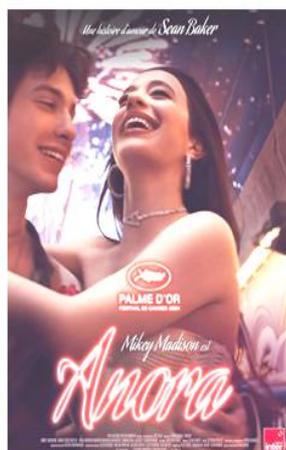
En Janvier

Rouillac



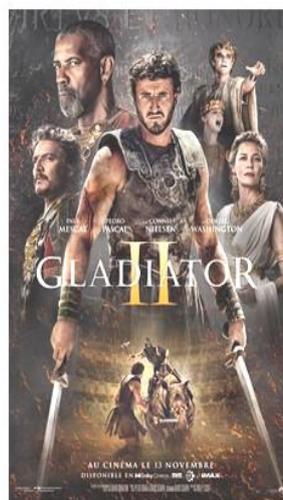
*La Plus précieuse
des marchandises*
14/01 - 15h

Rouillac



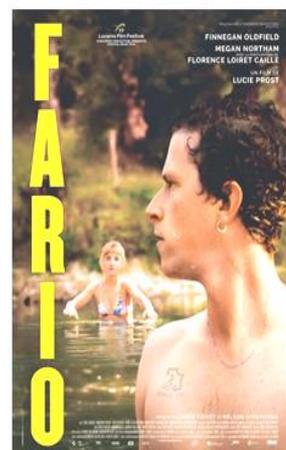
Anora
14/01 - 20h30

Rouillac



Gladiator 2
18/01

Saint-Cybardeaux



Fario
24/01

Communiqué de Ciné Club

Tarif plein : 5€
Tarif réduit (-12ans) : 4€
Tarif groupe (10pers.) : 3,50€

Nota :

Pour tous ces films : détails et bandes annonces sur « www.crcatb.fr »

ENSEMBLE EN FÊTES :

Le Comité des Fêtes de la commune prévoit 2 manifestations au cours du 1er semestre 2025 :

- **REPAS : 08 février 2025**
- **MARCHE GOURMANDE : 14 juin 2025**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU ROUILLACAIS :

L'Amicale du Don du Sang Bénévole du Rouillacais, en collaboration avec l'Établissement Français du Sang organise 5 collectes durant l'année 2025.

- **Mercredi 05 Mars 2025 : Genac-Bignac**
Salle Polyvalente de Genac, de 16h30 à 19h30.
- **Mercredi 14 Mai 2025 : St Genis-d'Hiersac**
Salle des Fêtes, de 16h30 à 19h30.
- **Jeudi 17 Juillet 2025 : Rouillac**
Grande Salle du « 27 », de 16h30 à 19h30.
- **Jeudi 11 Septembre 2025 : St Cybardeaux**
Salle Polyvalente de 16h30 à 19h30.
- **Jeudi 04 Décembre 2025 : Genac-Bignac**
Salle Polyvalente de Genac, de 16h30 à 19h30.



La Communauté de Communes du Rouillacais soutient les associations du territoire



INFO À TOUTES LES ASSOCIATIONS :

Si vous souhaitez communiquer vos événements via les supports communaux, n'hésitez pas à déposer vos articles à la mairie et merci d'anticiper les dépôts de vos annonces d'événements à venir pour qu'elles soient publiées à temps :

- Sur **St Cybardeaux Informations**,
- Sur **Intramuros**,
- Possibilité également de publier via l'Office du Tourisme du Rouillacais

INFORMATIONS DIVERSES

◀ QUIZZ DE LA VACCINATION GRIPPE :

« Puis-je utiliser l'homéopathie pour remplacer la vaccination ? »

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament rappelle qu'aucun médicament homéopathique ne peut être considéré comme un vaccin.

« Je ne veux pas me faire vacciner car j'ai entendu que les vaccins contiennent de l'aluminium »

Les principaux vaccins ne contiennent pas d'aluminium.

« La grippe est une maladie grave »

Cette maladie peut être potentiellement grave, aggraver des pathologies chroniques et conduire à des hospitalisations en réanimation..

« Je souffre d'une maladie chronique et son traitement dépriment les défenses immunitaires induisant des risques élevés de complication de la grippe. »

Oui, c'est vrai, car une maladie chronique et son traitement dépriment les défenses immunitaires induisant des risques élevés de complication de la grippe.

« Je souffre d'une maladie chronique, je dois absolument me faire vacciner ? »

VACCINATION INFO SERVICE.FR
Le site de référence qui répond à vos questions



LE QUIZ DES IDÉES REÇUES !



VACCINATION GRIPPE
TOUS CONCERNÉS

Le Quiz des idées reçues !

« On dit que le vaccin de la grippe n'est pas efficace »

Son efficacité peut varier selon l'année car les souches qu'il contient sont choisies en février en fonction des virus circulants l'année précédente. L'épidémie commençant vers décembre, il arrive que le virus ait muté.

« J'ai fait une grippe juste après que l'on m'ait fait le vaccin »

Le vaccin déclenche une réponse immunitaire dans les 15 jours suivant son administration, il est possible d'être contaminé avant qu'il n'ait eu le temps d'être efficace.

« Je me suis fait vacciner et j'ai eu la grippe »

De nombreux virus circulent en même temps que le virus grippal en donnant des symptômes similaires difficiles à différencier de la grippe en l'absence de prélèvement virologique et peuvent faire penser à un échec vaccinal.

« Si cette vaccination est importante, pourquoi n'est-elle pas obligatoire ? »

Elle est obligatoire dans certains états en Amérique.

« Je suis jeune et en bonne santé, je n'ai pas besoin de me faire vacciner »

Être jeune n'empêche pas d'être contaminé et même si l'évolution est favorable dans la majorité des cas, la maladie peut comporter une phase pénible avec un état de fatigue pendant plusieurs semaines.

« On demande aux professionnels de se vacciner pour protéger les patients, pourquoi ne pas vacciner tous les patients et les résidents ? »

L'efficacité du vaccin dépend de l'âge et de l'état immunitaire de la personne et la vaccination est moins efficace chez une personne âgée, d'où l'importance de vacciner l'environnement soignant et familial.

LE SAVIEZ VOUS ?



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

BESOIN D'AIDE ?

**La Maison
des Femmes
de la Charente**

vient à vous dans le Bus de Léa



Dans cet espace bien-être, vous serez accueillie, écoutée, informée et orientée.

CONTACT : 05 16 09 52 52

www.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



Depuis le vendredi 29 novembre, la maison des femmes a ouvert ses portes à Angoulême quartier de Sillac. Son objectif est d'accueillir les victimes des violences.

◀ **A VOUS DE JOUER :**



Où se cachent les 7 différences



*Journal municipal réalisé par la commission communication :
Francis ROY ; Frédéric BOURINET ; Jean-Marie GASCHET ; Jérémy LAVOIX ; Claire PENNEC ; Bastien TRUFFANDIER
Rédaction par secrétariat mairie (Compte-rendu Conseil Municipal), et commission communication.
Mise en page : commission communication.
Impression par nos soins - (semaine 50) - Distribution par C.-M.*